

**DELIBERATION PORTANT CREATION DU DIPLÔME INTERUNIVERSITAIRE MALADIES NEUROLOGIQUES DE L'ENFANT  
PORTE PAR L'UFR MEDECINE ET PROFESSIONS PARAMEDICALES**

**LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA  
SEANCE DU MARDI 04 NOVEMBRE 2025,**

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA) ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 29 à 31 ;

Vu le règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 16 mars 2021 portant élection du Président de l'université, Mathias BERNARD ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;

Vu la présentation de Françoise PEYRARD, Vice-Présidente en charge de la Formation ;

Après en avoir délibéré ;

**DECIDE**

de créer le Diplôme InterUniversitaire « Maladies Neurologiques de l'Enfant » porté par l'UFR Médecine et Professions Paramédicales, tel que présenté en annexe.

Membres en exercice : 44

Votes : 25

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 0

**Le Président de l'Université  
Clermont Auvergne,**

Le Président de l'Université Clermont Auvergne  
Mathias BERNARD



Le 5 novembre 2025

## **DOSSIER DE VALIDATION DU-DIU Volet pédagogique**

# **DIU Maladies neurologiques de l'enfant**

**- Création -**

UFR de rattachement : UFR de Médecine et des Professions Paramédicales

Etablissements partenaires :

Responsable du diplôme : Catherine SARRET

Validation à compter du : 4 novembre 2025

Validation accordée jusqu'à fin 2028-2029

Délibération CFVU N° 2025-11-04\_11

## A - Présentation du projet

### I – Contexte général – Objectifs de la formation

Les maladies neurologiques de l'enfant sont source d'urgences potentiellement graves et concernent 40% des maladies chroniques de l'enfant. Elles concernent l'enfant dès la période fœtale (neurologie fœtale) en passant par la période critique néonatale, puis l'enfance et l'adolescence. Elles incluent les épilepsies, les troubles du neurodéveloppement, les pathologies neuromusculaires et neurodégénératives du système nerveux central, les pathologies neurométaboliques, les pathologies neurovasculaires et neuroinflammatoires. Il s'agira également d'aborder les urgences neuropédiatriques et neurochirurgicales et la neuroréanimation pédiatrique tout comme l'accompagnement palliatif et l'annonce de maladies graves. L'actualisation des connaissances sur les thérapeutiques actuellement disponibles fait partie intégrante du programme et une session recherche en neurologie pédiatrique aborde les sujets du développement du médicament, les essais thérapeutiques et les accès précoces aux nouvelles molécules thérapeutiques. Enfin une partie de l'enseignement est dédiée à l'apprentissage des examens complémentaires (Imagerie et électrophysiologie, biochimie métabolique, génétique des maladies neuropédiatriques).

Le DIU Maladies neurologiques de l'enfant s'adresse à un public de médecins ou internes (hors formation initiale de l'option de neurologie pédiatrique). Il est toutefois accolé en termes d'enseignement à ceux de l'option « neurologie pédiatrique » incluse dans le DES de Pédiatrie pour les internes français choisissant ce cursus en formation initiale. Ce DIU forme historiquement des internes en fin de cursus et médecins français mais également une proportion importante d'internes et de médecins étrangers (venant essentiellement de Belgique, Suisse, Roumanie, Maghreb, Afrique Sub-Saharienne, Liban, Vietnam...).

Ce DIU existe depuis plus de vingt ans en France, porté par les universitaires de neurologie pédiatrique français, sous l'aval de la Société Française de Neurologie Pédiatrique. Il a été porté initialement par plusieurs universités simultanément puis, pour des raisons de simplification administrative par l'Université de Lille et actuellement l'Université Aix-Marseille. Du fait, du changement des coordinateurs pédagogiques (désormais Pr Catherine Sarret, UCA et Pr Rima Nabbouh, Université Paris Sorbonne), il est demandé un transfert de l'organisation administrative à l'UCA (inscriptions administratives et gestion du DIU) à partir de la rentrée universitaire 2025-2026. Un co-portage par l'Université Paris Sorbonne est envisagé pour la rentrée universitaire 2026-2027.

Les objectifs pédagogiques de la formation sont :

- de rendre internes et médecins pratiquant la neurologie pédiatrique autonomes dans leur démarche diagnostique et thérapeutique
- d'approfondir et/ou actualiser leurs connaissances sur la thématique.

La formation se déroule sur 2 ans en présentiel, avec un examen écrit à la fin de chaque année et une soutenance d'un mémoire en fin de DIU.

### II – Composante porteuse du projet

UFR de Médecine et des Professions Paramédicales

### **III – Autres composantes de l'UCA participant à la formation**

aucune

### **IV – Partenaires de la formation**

aucun

### **V – Responsable du DIU**

Nom, Prénom : Catherine SARRET

Statut : PU-PH – UFR de Médecine et des Professions Paramédicales

Coordonnées : catherine.sarret@uca.fr

### **VI – Composition du conseil de perfectionnement**

#### ***Personnel de l'Université Clermont Auvergne***

- Catherine SARRET, UCA

#### ***Au moins un apprenant de la formation***

#### ***Intervenants extérieurs à l'Université Clermont Auvergne***

AMIENS	Pr BERQUIN Dr LE MOING	berquin.patrick@chu-amiens.fr lemoing.anne-gaelle@chu-amiens.fr
ANGERS	Pr VAN BOGAERT	patrick.vanbogaert@chu-angers.fr
BREST	Dr ROPARS	juliette.ropars@chu-brest.fr
LILLE	Pr N'GUYEN	sylvie.nguyenthetich@chu-lille.fr
LYON	Pr DESPORTES Dr CURIE	vincent.desportes@chu-lyon.fr aurore.curie@chu-lyon.fr
MARSEILLE	Pr MILH	mathieu.milh@ap-hm.fr
MONTPELLIER	Pr RIVIER Pr ROUBERTIE	f-rivier@chu-montpellier.fr a-roubertie@chu-montpellier.fr
NANCY	Dr KUCHENBUCH	m.kuchenbuch@chru-nancy.fr
PARIS TROUSSEAU	Pr RODRIGUEZ	diana.rodriguez@aphp.fr

PARIS ROBERT DEBRE	Pr AUVIN Pr PASSEMARD	stephane.auvin@aphp.fr sandrine.passemond@aphp.fr
PARIS NECKER	Pr DESGUERRE Pr NABBOUT Pr BAHY-BUISSON Dr AUBART	isabelle.desguerre@aphp.fr rima.nabbout@aphp.fr nadia.bahi-buisson@aphp.fr melodie.aubart@aphp.fr
PARIS GARCHES	Pr AMTHOR Pr QUIJANO	helge.amthor@aphp.fr susana.quijano-roy@aphp.fr
PARIS BICETRE	Pr DEIVA	kumaran.deiva@aphp.fr
REIMS	Pr BEDNAREK	nbednarek@chu-reims.fr
ROUEN	Dr DABAJ	ivana.dabaj@chu-rouen.fr
STRASBOURG	Pr LAUGEL	vincent.laugel@chru-strasbourg.fr
TOULOUSE	Pr CHAIX Dr BAUDOU	chaix.y@chu-toulouse.fr baudou.e@chu-toulouse.fr
TOURS	Pr CASTELNAU	castelnau@univ-tours.fr
FORT-DE-FRANCE	Pr CHAROLLAIS	aude.charollais@chu-martinique.fr
BORDEAUX	Dr HUSSON	marie.husson@chu-bordeaux.fr

## VII – Autres renseignements

Si renouvellement, date de la dernière demande : /

Première année universitaire concernée par la demande : 2025-2026

Niveau de la formation : 2<sup>nd</sup> cycle

Public visé et niveau requis pour intégrer la formation (détail par régime d'inscription FI/RE/FC si nécessaire) :

	Public visé par la formation	Prérequis
FI/RE	Etudiants inscrits en 3 <sup>ème</sup> cycle de Médecine	Justifier d'une inscription en 3 <sup>ème</sup> cycle d'Etudes Médicales autre que DES neurologie pédiatrique ; ou internes étrangers
FC	Docteur en Médecine	Être titulaire d'un diplôme d'Etat de Docteur en Médecine

Durée de la formation : 176 heures sur 2 années universitaires

Calendrier de la formation : décembre N à mai N+2 ; examen en juin et septembre

Lieu de la formation : L'université d'accueil de chaque session d'enseignement varie selon l'année universitaire en neurologie pédiatrie qui organise la session. Le lieu peut correspondre aux villes universitaires citées

ci-dessus (hors DOM-TOM). Pour 2025-2026 (année impaire), les sessions se dérouleront sur Paris (UE1, UE5), Marseille (UE6) et Montpellier (UE7).

L'UFR de Médecine et des Professions Paramédicales de Clermont-Ferrand est porteurs du projet pour la partie administrative.

Ouverture en formation initiale (FI/RE) : oui

Ouverture en formation continue (FC) : oui

<b>Tarif 1 (tarif plein)</b>	1 069 €
<b>Tarif 2 (tarif UCAA et autres universités, inscrits dans l'année ou l'année précédente)</b>	334 €
<b>Tarif Examen</b>	200 €

Nombre minimal d'inscrits pour ouverture de la formation : 20 FC ou 63 FI pour la totalité du DIU (année 1 et année 2) ; il est nécessaire de s'assurer de l'autofinancement de la formation avant l'ouverture

Capacité d'accueil maximale : 35 par an soit 70 étudiants sur les 2 ans + potentiels redoublants

Période d'inscription / de candidature : septembre et octobre (jusqu'au 15 novembre) de chaque année

Contact Scolarité : Unité Mixte de Formation Continue en Santé – 04.73.17.80.25 – umfcs.medpha@uca.fr

## B – Description de la formation

### I – Organisation générale de la formation

Le DIU se compose de 176 heures d'enseignements théoriques et travaux dirigés sur 2 ans répartis :

- en 3 sessions de 3 jours en présentiel obligatoire chaque année avec validation des connaissances en fin d'année,
- de 1 session de 2 jours en présentiel obligatoire chaque année sans contrôle des connaissances
- d'une pratique professionnelle validée par le coordinateur.

Les sessions théoriques sont organisées en décembre, janvier, mars et mai de chaque année dans une des villes d'un référent universitaire en neurologie pédiatrique (hors DOM-TOM).

L'examen écrit a lieu chaque année sur une journée en juin (3h le matin et 3h l'après-midi) sous forme d'une examen écrit, actuellement à Paris mais le site de l'examen peut également changer pour l'une des villes d'un référent universitaire en neurologie pédiatrique (hors DOM-TOM). Un examen écrit de rattrapage a lieu en septembre de chaque année si nécessaire pour des motifs validés par le coordinateur du DIU.

La session des mémoires a lieu sur une journée en septembre ou octobre de chaque année, actuellement à Paris mais le site de l'examen peut également changer pour l'une des villes d'un référent universitaire en neurologie pédiatrique (hors DOM-TOM).

La pratique professionnelle correspond à un stage de 6 mois en neurologie pédiatrique dans un des services référents ou un stage de 80 jours observationnel dont au moins 40 jours dans un service référent validant

(répartie sur les deux années). Les étudiants pouvant réaliser une pratique professionnelle temps plein sont prioritaires pour les inscriptions. La validation de la pratique professionnelle est faite par le référent universitaire de l'étudiant et le coordinateur du DIU.

Le mémoire de fin d'étude est présenté après validation des examens écrits et réalisation des pratiques professionnelles. Le titre du mémoire et le choix du directeur sont obligatoirement validés par un des enseignants de neurologie pédiatriques (cf liste supra).

La pré-inscription au DIU doit être validée par un responsable universitaire de l'étudiant et transmise au coordinateur du DIU qui donnera l'autorisation d'inscription administrative à l'université.

## II – Maquette de la formation et Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC)

L'enseignement se décompose en 176h sur 2 ans, avec 4 sessions chaque année.

Les thématiques des sessions sont :

**Année 1 (tous les ans) :**

- Décembre : UE1 Introduction à la neurologie pédiatrique

**Année 2 (tous les ans) :**

- Décembre : UE8 Initiation à la recherche en neurologie pédiatrique

### Années paires et impaires selon l'année en alternance :

**Année paire**

- Janvier/février : UE2 épilepsies de l'enfant
- Mars : UE3 cognition de l'enfant et troubles du neurodéveloppement
- Mai : UE4 neurologie fœtale et périnatale – handicap de l'enfant

**Année impaire**

- Janvier/février : UE5 Urgences en neurologie pédiatrique et neurochirurgie pédiatrique, neuroréanimation
- Mars : UE6 pathologies neurométaboliques, neurodégénératives, leucodystrophies de l'enfant
- Mai : UE7 Pathologies neuromusculaires, neurovasculaires et neuroinflammatoires de l'enfant

### UE1. Session introduction à la neurologie pédiatrique (2 jours) :

- Reconnaître une crise et un syndrome épileptique
- Céphalées et migraines : Comment les reconnaître ?
- Introduction aux troubles du spectre de l'autisme : diagnostic et prise en charge
- Conduite à tenir devant une crise épileptique et une crise prolongée
- Explorations fonctionnelles en neuropédiatrie : introduction sur l'EEG
- Explorations fonctionnelles en neuropédiatrie : introduction sur l'EMG
- Les grands syndromes en neurologie
- Introduction aux bilans génétiques en neurologie pédiatrique
- Introduction aux mouvements anormaux
- Introduction aux troubles du sommeil chez l'enfant
- Imagerie en neuropédiatrie : quel examen ? pour qui ?
- Fonctions cognitives de l'enfant : développement et exploration des fonctions supérieures
- Introduction aux pathologies neuro-musculaires
- Polyhandicap et paralysie cérébrale : concept et introduction

**UE2. Session Epilepsie (cours et ateliers interactifs) (3 jours) :**

- Classification des crises de l'enfant (types de crises et leur identification) : Clinique et EEG
- États de mal épileptiques (moteur/non moteur)
- Epilepsies et neurodéveloppement
- Epilepsie absence de l'enfant et de l'adolescent
- Epilepsie myoclonique Juvenile
- Epilepsies Focales autolimitées
- Classification des syndromes (définition, méthodologie et lignes directives)
- Bilan neuropsychologique et épilepsies
- Encéphalopathies épileptiques (dont EMA, DS, LGS, EIDEE/IESS SWAS)
- Imagerie morphologiques et fonctionnelles dans les épilepsies
- Génétique des épilepsies
- Bilan préchirurgical et chirurgie de l'épilepsie
- Traitements anti-épileptiques
- Epilepsies inflammatoires : Rasmussen, HHE, FIRES
- Epilepsies dans les encéphalites auto-immunes
- Mortalité et SUDEP
- Sclérose tubéreuse de Bourneville
- Régime Cétogène
- Adolescent et épilepsie
- Transition enfant-adulte avec cas cliniques

**UE3. Session Cognition (cours et ateliers interactifs) (3 jours) :**

- Introduction aux troubles du neurodéveloppement
- Déficience Intellectuelle
- Troubles du spectre de l'autisme
- Syndromes neurocutanés
- Troubles du Développement de la Coordination - Dyspraxie
- Troubles logico-mathématiques
- Troubles du Langage Oral
- Troubles Spécifiques du Langage écrit
- Troubles déficitaires de l'attention et hyperactivité
- Troubles de la régulation émotionnelle et instabilité psychomotrice
- Causes génétiques des troubles du neurodéveloppement
- Aménagements pédagogiques : MDPH, PAP, PPS
- Ateliers interactifs : demander et lire des bilans en orthophonie, ergothérapie, neuropsychologie

**UE4. Session neurologie fœtale et périnatale – handicap (cours et ateliers interactifs) (3 jours) :**

- Handicap et polyhandicap :
  - o concept et définitions,
  - o prise en charge des troubles de l'alimentation et troubles digestifs,
  - o les troubles stomatologiques,
  - o les troubles du sommeil,
  - o les troubles orthopédiques et la spasticité,
  - o les troubles respiratoires
- Neurologie fœtale :
  - o Rappel embryologique
  - o Organisation du diagnostic prénatal en France
  - o Ateliers pratiques neurologie pré-natale sur les ventriculomégalies, les hémorragies cérébrales, les anomalies de la fosse postérieure, les agénésies du corps calleux
- Neurologie périnatale :
  - o Convulsions néonatales
  - o Maladies métaboliques à révélation néonatales
  - o Anoxo-ischémie périnatale
  - o AVC néonataux
  - o Hypotonie néonatale

- Neurochirurgie néonatale
- EEG du nouveau-né

**UE5. Session Urgences neuropédiatriques, urgences neurochirurgicales, neuroréanimation (3 jours) :**

- HTIC : physiopathologie et exemple de cas clinique
- Hydrocéphalies : diagnostic et cas clinique
- Hémorragie intra cérébrale : manifestations cliniques et bilan
- Urgences chez l'enfant avec polyhandicap : reconnaître les signes, faire le diagnostic, orienter les bilans et la prise en charge
- Tumeurs cérébrales de l'enfant : diagnostic et manifestations aigues
- HTIC aigue en réanimation neurochirurgicale
- Pathologies aigues de la moelle
- Urgences médullaires – Dysraphismes – Chiari – Synringomyélie – Prise en charge pluridisciplinaire...
- Imagerie cérébrale : tumeurs supra et sous tentorielles, éléments d'orientation
- Traumatisme du rachis en pédiatrie : diagnostic, prise en charge en urgences
- Craniosténoses et déformations de la boîte crânienne : signes d'appel, quand adresser au neurochirurgien, bilan et conduite à tenir
- HTIC non chirurgicale, HTIC idiopathique et PRES syndrome
- Coma non traumatique chez l'enfant : démarche diagnostique, étiologies et conduite à tenir
- Surveillance neurologique d'un enfant en réanimation : comprendre l'évaluation, les scores en réanimation
- Utilisation des bilans d'électrophysiologie en réanimation pédiatrique
- Evaluation du pronostic neurologique en réanimation
- Etat de mal épileptique prise en charge en urgence et bilan étiologique
- Evènements paroxystiques non épileptiques : signe d'appel et diagnostic
- Examen ophtalmologique et examens complémentaires l'enfant déficient visuel
- Urgences neuro-ophtalmologiques
- Strabisme et désordres oculomoteurs
- Symptômes psychotiques de l'enfant et de l'adolescent
- Reconnaître ces symptômes et orienter le bilan et le diagnostic
- Présentation psychiatrique des pathologies neurologiques dont encéphalite à Ac-RNMDA, troubles du comportement dans les DEE...
- Paralysies faciales : signes d'appel et bilan
- Paralysies des autres nerfs crâniens : signes d'appel et bilan

**UE6. Session neurométabolique, neurodégénératif, leucodystrophies (3 jours) :**

- Leucodystrophies hypomyélinisantes et démyélinisantes
- Paraplégies spastiques héréditaires
- Maladies du métabolisme intermédiaire
- Maladies mitochondrielles
- Maladies lysosomales et des molécules complexes
- Maladies de surcharge en métaux
- Maladies peroxysomales
- CDG syndromes
- Pathologies du mouvements, dystonies,
- Ataxies congénitales et ataxies progressives
- Dépistage néonatal des maladies métaboliques

**UE7. Session neuromusculaire, neurovasculaire et neuroinflammatoire (3 jours)**

- Syndromes démyélinisants acquis (NOI, MAT, SIC/RIS, ADEM)
- Maladies neuro-inflammatoires chroniques ou à rechute (SEP, MOGAD, NMOSD, Encéphalites autoimmunes, SOM, Encéphalites persistantes)
- AVC périnatal & AVC de l'enfant
- Thromboses veineuses cérébrales et artériopathies cérébrales sténosantes chroniques
- Atelier : Orientation diagnostic et conduite à tenir devant des troubles neurologiques aigus
- Démarche diagnostique et Explorations dans les maladies neuromusculaires

- Amyotrophies spinales infantiles
- Dystrophies musculaires congénitales
- Myopathies congénitales
- Syndromes myasthéniques congénitaux et myasthénies auto-immunes
- Dermatomyosites
- Dystrophie musculaire de Duchenne
- Maladie de Steinert
- Canalopathies musculaires
- Myopathies Métaboliques et rhabdomyolyse
- Dystrophies musculaires progressives (hors DMD)
- Méningites et suppurations intracrâniennes
- Encéphalites avec réPLICATION virale
- Polyradiculonévrites aigues et chroniques
- Neuropathies périphériques
- Principes de prise en charge des Maladies Neuromusculaires
- Ateliers cas cliniques neuromusculaires

**UE8. Session recherche en neurologie pédiatrique (2 jours)**

- Aspects réglementaires de la recherche clinique en France, Comment réaliser un travail de recherche sur des données rétrospectives ? Aspects pratiques
- Atelier partage d'expérience sur la reprise des données rétrospectives
- Approches diagnostiques par les techniques de séquençage haut débit – NGS, exome, génome. Savoir les comprendre et les interpréter. Exemples pratiques en neurologie pédiatrique
- Conférence de recherche en neurologie pédiatrique (conférence 2024 :du tube à essai à l'essai thérapeutique exemple de la maladie de Duchenne)
- Atelier de lecture critique d'article en neurologie pédiatrique (article à lire et préparer en amont de la session)
- Aspect réglementaire de la mise à disposition de nouveaux médicaments en France. AMM, accès précoce, accès compassionnel
- Thérapies innovantes en neurologie pédiatrique (exemple 2024 dans le syndrome d'Angelman)
- Table ronde sur la recherche en neuropédiatrie

Intitulé UE	Nombre d'heures				Contrôle des connaissances				
	Total	CM	TD	TP	Théorique		Pratique		Période d'examens
					Nature et durée de l'épreuve	Coefficient	Nature et durée de l'épreuve	Coefficient	
<b>1<sup>ère</sup> année :</b>									
UE 1 : Introduction à la neurologie pédiatrique	16	12	4	0					
<b>Année paire :</b>									
UE 2 : Epilepsies chez l'enfant	24	18	6	0	Rédactionnel (2h)	1			1
UE 3 : Cognition chez l'enfant et troubles du neurodéveloppement	24	18	6	0	Rédactionnel (2h)	1			Juin 1
UE 4 : Handicap – polyhandicap – neurologie fœtale et néonatale	24	18	6	0	Rédactionnel (2h)	1			1
<b>Année impaire :</b>									
UE 5 : Urgences en neurologie pédiatrique, urgences neurochirurgicales, neuroréanimation	24	18	6	0	Rédactionnel (2h)	1			Juin 1
UE 6 : Maladies neurométaboliques, neurodégénératives leucodystrophies chez l'enfant	24	18	6	0	Rédactionnel (2h)	1			1
UE 7 : Maladies neuromusculaires, neurovasculaires et neuroinflammatoires de l'enfant	24	18	6	0	Rédactionnel (2h)	1			1
<b>2<sup>ème</sup> année :</b>									
UE8 : Introduction à la recherche en neurologie pédiatrique	16	12	4	0					
<b>Total</b>	<b>176h (88h/an)</b>	<b>132h</b>	<b>44h</b>	<b>0</b>	<b>12h (6h/ an)</b>				

### III – Règles de délivrance du diplôme

L'examen écrit se déroule sur une journée et est composé de dossiers cliniques rédactionnels (6 dossiers cliniques par examen, 3 dossiers cliniques le matin de 9h à 12h et 3 dossiers l'après-midi de 14h à 17h) chaque année.

Les UE se compensent entre elles pour une même année : la moyenne générale de l'année est prise en compte pour l'examen écrit. Deux examens écrits sont à valider (année 1 et année 2) avec une note supérieure ou égale à 10/20 pour chaque.

En cas d'échec ou d'absence à la première session, une seconde session est prévue, uniquement sur accord et appréciation du coordinateur de DES.

Pratique professionnelle : validation de la pratique professionnelle par l'enseignant universitaire responsable de l'étudiant puis par le coordinateur du DIU basée sur le rapport de pratique professionnelle :

- soit 6 mois de pratique professionnelle en neurologie pédiatrique dans un service validant
- soit 80 jours de pratique professionnelle observationnelle dans un service validant de neurologie pédiatrique (qui peuvent s'organiser en deux périodes de 40 jours chaque année).

Un mémoire final doit être soutenu en fin de formation et porter sur une thématique de neurologie pédiatrique. Ce mémoire est encadré par l'un des enseignants universitaires français en neurologie pédiatrique, avec une éventuelle collaboration d'un cotuteur (enseignant étranger, PH accueillant l'étudiant en neurologie pédiatrique). Il se déroule en septembre ou octobre de l'année 2 après validation des examens écrits et des pratiques professionnelles. Une note supérieure ou égale à 10/20 est nécessaire pour la validation du DIU.

### IV – Compétences acquises pendant la formation

Compétence	UE 1	UE 2	UE 3	UE 4	UE 5	UE 6	UE 7	UE 8
Diagnostic des pathologies neurologiques de l'enfant	X	X	X	X	X	X	X	
Gestion des situations d'urgence	X	X		X	X	X	X	
Annonce diagnostique		X	X	X	X	X	X	
Comprendre la génétique des maladies neuropédiatriques	X	X		X		X	X	X
Comprendre la biochimie neurométabolique							X	
Comprendre les examens électrophysiologiques		X		X			X	
Apprendre la neuroimagerie de l'enfant	X		X	X	X	X	X	
Prise en charge médicamenteuse		X	X	X	X	X	X	X
Prise en charge non médicamenteuse	X	X	X	X	X	X	X	
Aborder la recherche en neurologie pédiatrique								X

### V – Équipe pédagogique

Nom Prénom	Etab. de rattachement	Statut	Qualité	Volume horaire
BERQUIN Patrick	Université d'Amiens	PU-PH	Neuropédiatre	4
LE MOING Anne-Gaëlle	Université d'Amiens	PU-PH	Neuropédiatre	2
VAN BOGAERT Patrick	Université d'Angers	PU-PH	Neuropédiatre	5
SARRET Catherine	UCA	PU-PH	Neuropédiatre	4
ROPARS Juliette	Université de BREST	PU-PH	Neuropédiatre	2
N'GUYEN Sylvie	Université de Lille	PU-PH	Neuropédiatre	8
DESPORTES Vincent	Université de Lyon	PU-PH	Neuropédiatre	2
CURIE Aurore	Université de Lyon	PU-PH	Neuropédiatre	4
MILH Mathieu	Université de Marseille	PU-PH	Neuropédiatre	5
CHABROL Brigitte	Université de Marseille	PU-PH	Neuropédiatre	4
RIVIER François	Université de Montpellier	PU-PH	Neuropédiatre	3
ROUBERTIE Agathe	Université de Montpellier	Professeur associé	Neuropédiatre	3
KUCHENBUCH Mathieu	Université de Nancy	PU-PH	Neuropédiatre	5
RODRIGUEZ Diana	Université Paris Sorbonne	PU-PH	Neuropédiatre	2
AUVIN Stéphane	Université Paris Sorbonne	PU-PH	Neuropédiatre	3
PASSEMARD Sandrine	Université Paris Sorbonne	PU-PH	Neuropédiatre	2
BOESPFLUG-TANGUY Odile	Université Paris Sorbonne	PU-PH	Neuropédiatre	2
DESGUERRE Isabelle	Université Paris Sorbonne	PU-PH	Neuropédiatre	8
NABBOUT Rima	Université Paris Sorbonne	PU-PH	Neuropédiatre	8
BAHI-BUISSON Nadia	Université Paris Sorbonne	PU-PH	Neuropédiatre	4
AUBART Mélodie	Université Paris Sorbonne	PU-PH	Neuropédiatre	2
AMTHOR Helge	Université Paris Saclay	PU-PH	Neuropédiatre	2
QUIJANO Susana	Université Paris Saclay	PU-PH	Neuropédiatre	4
DEIVA Kumaran	Université Paris Saclay	PU-PH	Neuropédiatre	4
BEDNAREK Nathalie	Université de Reims	PU-PH	Neuropédiatre	2
DABAJ Ivana	Université de Rouen	PU-PH	Neuropédiatre	2
LAUGEL Vincent	Université de Strasbourg	PU-PH	Neuropédiatre	4
CHAIX Yves	Université de Toulouse	PU-PH	Neuropédiatre	4
BAUDOU Eloise	Université de Toulouse	PU-PH	Neuropédiatre	2
CASTELNAU Pierre	Université de Tours	PU-PH	Neuropédiatre	2
CHAROLLAIS Aude	Université de Fort de France	Professeur associé	Neuropédiatre	1
BLAUWBLOMME Thomas	Université Paris Sorbonne	PU-PH	Neurochirurgien	2
BODDAERT Nathalie	Université Paris Sorbonne	PU-PH	radiologue	2
DUPONT Sophie	Université Paris Sorbonne	PU-PH	neurologue	1
SEMERARA Michaela	Université Paris Sorbonne	PU-PH	pédiatre	1
D'AUVITY Sylvain	Université Paris Sorbonne	PU-PH	pharmacien	1
VILLENEUVE Nathalie	CHU La Timone	PH	Neuropédiatre	4
VILLE Dorothee	CHU Lyon	PH	Neuropédiatre	4
KAMINSKA Anna	APHP Necker	PH	Neuropédiatre	2
DE SAINT MARTIN Anne	CHU Strasbourg	PH	Neuropédiatre	4
LESCA Gaetan	CHU Lyon	PH	généticien	2
BARCIA Giulia	APHP Necker	PH	généticienne	2
DESNOUX Béatrice	CHU La Timone	PH	Neuropédiatre	4
GITIAUX Cyril	APHP Necker	PH	Neurophysiologiste	4
KOSSOROTOFF Manoelle	APHP Necker	PH	Neuropédiatre	4

MEYER Pierre	CHU Montpellier	PH	Neuropédiatre	3
DOUMMAR Diane	APHP Trousseau	PH	Neuropédiatre	3
SEVIN Caroline	APHP Bicêtre	PH	Neuropédiatre	2
BREUILlard Delphine	APHP Necker		Neuropsy	2
DORBOZ Imen	APHP Robert Debré		Ingénieur hospitalier	2
LANVIN Lise	CHU Lille	PH		1
DEPREZ Anouk	CHU Lille	PH		1
HULLY Marie	APHP Robert Debré	PH	neuropédiatre	2
DELBARRE Alain	CHU Lille	PH	stomatologue	1
TOUZET Sandrine	CHU Lille	PH	Chirurgien maxillo-faciale	1
THUMERELLE Caroline	CHU Lille	PH	Pneumopédiatre	1
FLAMEIN Florence	CHU Lille	PH	Pédiatre néonatalogue	1
KARNOUB Mélodie-Anne	CHU Lille	PH	neurochirurgien	1
BOUREL Claire	CHU Lille	PH	anesthésiste	1
DELTEIL Florence	APHP Bicêtre	PH	pédiatre	1
LEMAITRE Marie-Pierre	CHU Lille	PH	neuropédiatre	1
LAHAYE Hélène	CHU Amiens	PH	psychiatre	1
CROVETTO Cécile	CHU Amiens	PH	psychiatre	1
LESECQ Laurent	CHU Amiens		Orthophoniste	1
DEBUREAUX Anne-Laure	CHU Amiens		Neuropsy	1
DOURLENS Chloé	CHU Amiens		Ergothérapeute	1
DE BOYER Peggy	CHU Amiens		Enseignante	1

Préciser le nombre total d'heures assurées par des personnels de l'UCA : 4

Préciser le nombre d'heures assurées par des intervenants extérieurs à l'UCA : 172

## VI – Composition du jury

Le Jury est composé du collège des universitaires en neurologie pédiatrique français (PUPH et MCUPH).

Pr Catherine SARRET, UCA – UFR de Médecine et des Professions Paramédicales

<b>AMIENS</b>	Pr BERQUIN Dr LE MOING	<b>PARIS NECKER</b>	Pr DESGUERRE Pr NABBOUT Pr BAHU-BUISSON Dr AUBART
<b>ANGERS</b>	Pr VAN BOGAERT	<b>PARIS GARCHES</b>	Pr AMTHOR Pr QUIJANO
<b>BREST</b>	Dr ROPARS	<b>PARIS BICETRE</b>	Pr DEIVA
<b>LILLE</b>	Pr N'GUYEN	<b>REIMS</b>	Pr BEDNAREK

<b>LYON</b>	Pr DESPORTES Dr CURIE	<b>ROUEN</b>	Dr DABAJ
<b>MARSEILLE</b>	Pr MILH	<b>STRASBOURG</b>	Pr LAUGEL
<b>MONTPELLIER</b>	Pr RIVIER Pr ROUBERTIE	<b>TOULOUSE</b>	Pr CHAIX Dr BAUDOU
<b>NANCY</b>	Dr KUCHENBUCH	<b>TOURS</b>	Pr CASTELNAU
<b>PARIS TROUSSEAU</b>	Pr RODRIGUEZ	<b>FORT-DE-FRANCE</b>	Pr CHAROLLAIS
<b>PARIS ROBERT DEBRE</b>	Pr AUVIN Pr PASSEMARD	<b>BORDEAUX</b>	Dr HUSSON

## VII – Modalités d'admission

L'admission nécessite d'être médecin thésé ou interne ; il est demandé un CV, une lettre de motivation.

L'étudiant, avec l'aide des coordinateurs pédagogiques du DIU doit identifier un enseignant universitaire en neurologie pédiatrique français dans la liste jointe pour l'encadrer pour son mémoire et son stage.

Une fois la signature d'accord obtenue de cet enseignant, le coordinateur du DIU donne à l'étudiant l'autorisation de s'inscrire administrativement à l'UFR de médecine.

La limite d'inscription chaque année pour « l'année 1 » est de 35 étudiants.

Les étudiants en « année 2 » ayant obtenu leur examen écrit en « année 1 » se réinscrivent automatiquement.

Les étudiants en « année 2 » n'ayant pas obtenu leur examen écrit en « année 1 » peuvent se réinscrire en « année 1 » avec l'accord du coordinateur pédagogique du DIU et de leur enseignant référent.

Les étudiants ayant échoué à une année 1 ou 2, doivent réaliser une troisième année (en année n+1 ou année n+2) selon les enseignements de l'année échouée.

Les étudiants interrompant leur formation doivent obtenir l'accord du coordinateur pédagogique du DIU pour se réinscrire ultérieurement.

La validation du mémoire est nécessaire à l'obtention du diplôme. Le mémoire doit être soutenu au plus tard dans les 2 ans après la validation des écrits et de la pratique professionnelle.

Les étudiants n'ayant pas soutenu leur mémoire à la fin de l'année 2 malgré une réussite aux examens écrits des années 1 et 2 doivent se réinscrire au DIU pour soutenir leur mémoire (tarif examen 200€)

Une inscription universitaire espacée entre chaque année et pour la validation du mémoire est possible sur accord du coordinateur pédagogique.

Adresse mail de candidature : **desiuneuropediatrie@gmail.com**

## VIII – Mobilité à l'international

aucun

Un accord de réalisation des pratiques professionnelles dans un pays avec forte collaboration est possible sous condition d'une cotutelle avec un enseignant universitaire français et après accord du coordinateur pédagogique du DIU (exemple : cas des étudiants belges et suisses).

## IX – Pour les formations de santé : Développement Professionnel Continu (DPC)

Le DU ne propose pas de module DPC.

Avis favorable du Conseil de Gestion de l'UFR Médecine et Professions Paramédicales : 07/07/2025

Délibération du Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 04/11/2025

Validation accordée pour une durée de 3 ans, jusqu'à fin 2028-2029



Approuvé par le  
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire  
du 4 novembre 2025

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :

